



Commission Régionale Futsal

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du lundi 06 juillet 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

EVOLUTION TEMPS DE JEU

La Commission informe les clubs qu'à compter de la saison 2026-2027, le temps de jeu des rencontres ne se déroulant pas en temps arrêté sera de **60 minutes - 2x30mn (sans arrêt du chrono)** et non plus 50 minutes - 2x25mn (sans arrêt du chrono).

Cette modification du temps de jeu s'applique à toutes les compétitions Régionales et Nationales :

- Coupes Nationales Futsal (Seniors Masculins, Seniors Féminines et U18 Futsal).
- Futsal Seniors Masculins - Championnat et Coupe de Paris Crédit Mutuel IdF.
- Futsal Seniors Féminin - Championnat et Coupe de Paris Crédit Mutuel IdF.
- U18 Futsal - Championnat Régional.
- U16 Futsal - Championnat Régional.
- U18 Futsal Féminin - Critérium Régional.

La Commission invite les clubs concernés à prendre leurs dispositions pour bénéficier d'un créneau horaire de match compatible avec cette évolution de temps de jeu.

Elle précise qu'il n'y a pas de modifications pour les rencontres se déroulant en temps arrêté (2x20mn avec arrêt du chrono).

COUPE NATIONALE FUTSAL FEMININ

Calendrier des tours régionaux :

T1 (cadrage) : semaine du 14 au 20 septembre 2026.

T2 : semaine du 05 au 11 octobre 2026.

T3 : semaine du 09 au 15 novembre 2026.

T4 : semaine du 07 au 13 décembre 2026.

Finale Régionale : semaine du 04 au 10 janvier 2027.

La liste définitive des clubs engagés pour cette compétition pour la saison 2026-2027 sera arrêtée le 15 juillet 2026.

Tous les clubs engagés en championnat Régional Seniors Féminin Futsal sont engagés automatiquement dans cette coupe.

Les clubs ne souhaitant pas s'engager doivent retourner le formulaire de non-engagement avant le 15 juillet 2026.

Pour rappel, les clubs en entente ne peuvent pas participer à cette épreuve.